

**AVANT DE POSTULER,
VEUILLEZ PRENDRE EN COMPTE LES INFORMATIONS SUIVANTES :**

- Niveau scolaire requis à l'entrée en pôle en septembre 2025 :
Carabine et Pistolet ----- à partir de la seconde ;
Plateau ----- études Post Bac.
- Niveau de performance requis par catégorie d'âge au moment de la candidature (voir document joint).

PROCÉDURE D'ENTRÉE DANS UN CENTRE DE HAUT NIVEAU (PÔLE)

Première étape : l'admissibilité

Avant de remplir le dossier en ligne, veuillez vous munir de :

- Bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année N-1 ;
- Palmarès de l'année en cours et de l'année N-1 ;
- Une photo d'identité.

- 1) Remplir le dossier en ligne sur le lien suivant ou le QR Code ci-contre :
<https://forms.gle/3tZhb5TCc7yo3WYs6>



Vous pouvez retrouver ce lien sur le site internet de la FFTir (www.fftir.org)
Rubrique : *Gestion sportive / Projet de Performance Fédéral / Pôles Haut-Niveau*

- 2) Renseigner précisément le dossier en ligne et valider son envoi. Pour toutes questions, veuillez adresser un e-mail à l'adresse suivante : fftir.poles@gmail.com
- 3) Vous recevrez à la suite de cette validation un e-mail contenant le formulaire de candidature pré-remplie. Imprimez-le afin de pouvoir le signer. Scannez-le et joignez-y les documents demandés. Envoyez le tout par e-mail à :

fftir.poles@gmail.com

- 4) Si le candidat est suivi par une structure d'entraînement régionale ou nationale, demandez à l'encadrant en charge de ce suivi, le Responsable Entraînement de la Ligue (REL) ou l'Entraîneur National Cadets (EN Cadets), de bien vouloir porter un avis sur le dossier du candidat par e-mail à l'adresse : fftir.poles@gmail.com
- 5) Date limite du retour de la candidature : **16 janvier 2025**
- 6) Fin janvier 2025, une commission d'admissibilité composée de cadres de la Direction Technique Nationale (DTN) étudiera l'ensemble des candidatures. La DTN préviendra nominativement chaque candidat par courrier de la décision prise quant à leur demande d'admissibilité.

Pièces jointes ----- barèmes de prise en charge fédérale des frais de pension ;
----- niveau de performance requis.

Deuxième étape : l'admission

- 7) Les parents des candidats retenus pour passer les tests d'admission seront contactés au mois de février par un responsable de pôle afin de convenir d'un rendez-vous de prise de contact (présentiel ou distanciel) avec le candidat et ses parents.
- 8) Courant février, une invitation officielle sera envoyée aux candidats pour se rendre sur un pôle d'un CREPS afin de passer les tests (prévoir une absence d'un jour ou deux en semaine d'ici mi-mars). Les informations détaillées concernant l'organisation de ces tests seront transmises par courrier. Les candidats seront logés et nourris par le biais de la fédération.
- 9) L'accès aux tests d'entrée en pôle se fera moyennant un paiement de frais de participation de **120 euros**. Ce montant sera réglé par chèque à l'ordre de la FFTir et à envoyer à la fédération préalablement aux tests (adresse : FFTir, 38 rue Brunel 75017 PARIS). Sans ce règlement financier, le dossier sera considéré comme incomplet et l'accès aux tests sera refusé.
- 10) Avant fin mars 2025, la commission d'admission communiquera la liste des candidats retenus par la FFTir. Notez bien qu'à la suite de cette sélection fédérale, un établissement (CREPS) peut refuser l'admission d'un sportif. Il faudra donc obtenir l'accord de l'établissement avant d'acter l'intégration définitive du tireur. Parfois ce délai peut être long (jusqu'à mai/juin).

Dès la réponse de la fédération fin mars, les parents des tireurs admis devront contacter les responsables des pôles pour effectuer les démarches administratives liées à l'intégration de leur enfant (pôle, CREPS et établissement scolaire/universitaire).

Important : les parents sont responsables de l'inscription dans les établissements scolaires/universitaires et non la Fédération Française de Tir.

Responsable national des TEP* : Jean-Pierre CATALA jpcatala@fftir.org

Entraîneurs Nationaux Cadets :

Zone nord carabine	Rémi MORENO-FLORES	06 81 08 80 23
Zone nord pistolet	Guillaume BEAUDON	07 71 58 43 41
Zone sud carabine	Boris PIGNY	07 63 32 29 43
Zone sud pistolet	Frédéric LAMOLLE	06 13 93 91 72
Skeet olympique	Véronique GIRARDET	06 83 26 72 15
Fosse olympique	Joël LAUMAILLÉ	06 30 22 14 93

Coordonnateurs des pôles :

Pôle France INSEP Paris	Véronique L'HONEN	06 14 35 25 72
Pôle France Bordeaux-Aquitaine	Stéphanie TIRODE	06 98 76 84 23
Pôle France Relève Strasbourg	Valérie BELLENOUE	06 15 94 17 32
Pôle France Relève Wattignies	Lyne REMOND	07 68 42 84 22

*TEP : Tests d'entrée en pôle